

## Qui dit négo dit tango...

**Le 12 mars, le regroupement cégep aura peut-être à se pencher sur un plan d'action à soumettre aux assemblées la semaine suivante. En effet, quoiqu'en dise la partie patronale, nous ne sommes toujours pas en mode exploratoire, malgré le mandat donné en ce sens par le regroupement cégep à ses représentantes et à ses représentants et malgré les prétentions de madame Gagnon-Tremblay, qui devait transmettre aux comités patronaux de négociation le message d'entamer une phase intensive.**

Nous ne sommes pas, pour l'instant – le serons-nous un jour? – dans une période où les deux parties, ayant mis l'ensemble des éléments importants sur la table, travaillent à dégager des solutions à l'ensemble des problèmes. Bref, si la négociation avance... c'est à petits pas. Il y a peu de chance pour que les rencontres de cette semaine nous permettent un aperçu global de ce que pourrait être un règlement, qu'il soit satisfaisant ou non.

La situation est à peu près la même à toutes les tables de négociation sectorielles des secteurs public et parapublic. Les comités de négociation patronaux n'ont manifestement pas reçu les mandats qui permettraient une réelle intensification de la négociation. Toutefois, la rencontre de négociation sectorielle du 4 mars dernier n'a pas été inutile...

### Les ressources à l'enseignement

En ce qui a trait à l'ajout de ressources, le CPNC nous a dit avoir fait le travail auprès du Conseil du trésor concernant la possibilité d'utiliser des sommes provenant des transferts fédéraux, de la colonne D, de tenir compte des économies à venir en lien avec la baisse des effectifs appréhendée, les nombreux départs à la retraite. Une réponse est attendue avant le 31 mars!

Quant à un éventuel ajout de ressources, la partie patronale a réaffirmé ses priorités : la formation continue, l'insertion professionnelle, les étudiantes et les étudiants ayant des besoins particuliers et les petites cohortes.

Par ailleurs, lors de cette rencontre, nous avons échangé assez longuement sur nos demandes d'ajout de ressources, pour l'enseignement proprement dit. Nous avons expliqué plus particulièrement les difficultés, voire les incongruités, entre les besoins réels pour l'enseignement, calculés avec les paramètres de la charge individuelle (CI) et le mode d'attribution du nombre d'enseignantes et d'enseignants par collège. Dans un tel contexte, il est très difficile pour les deux parties de développer une solution simple à un éventuel ajout d'enseignantes et d'enseignants dans le réseau.

Plusieurs autres demandes ont fait l'objet d'échanges afin d'apporter des clarifications, dont celles concernant l'offre générale de service (OGS), le calcul de l'expérience, les étudiantes et les étudiants ayant des besoins particuliers, le report des vacances à la suite d'une invalidité, l'attribution des congés pour les non-permanents en lien avec la stabilité des équipes de travail.

Deux rencontres totalisant une journée et demie sont prévues la semaine prochaine. À mesure qu'on se rapproche de la date d'échéance, la pression est de plus en plus grande aux tables de négociation. Dans ce contexte, nous tenons à vous inviter très fortement à participer à la manifestation du 20 mars. Le signal doit être clair : nous voulons le renouvellement négocié de nos conventions collectives, mais surtout, nous voulons une réelle reconnaissance de notre travail. Nous sommes toujours disposés à travailler en vue du 31 mars... mais pour une négo comme pour le tango, faut être deux!

**Participons en grand nombre à la manifestation du samedi  
20 mars 2010 à Montréal  
Rassemblement Place du Canada à compter de midi.**